NUMERO XXXV.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 3. Mai 1803.

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du 26. Mars.*

„L'ESPOIR de l'évacuation prochaine de l'*Egypte* par les *Anglois*, qu'ont donné les derniers Avis d'*Alexandrie*, n'a pas été déçu: Un Courier extraordinaire vient d'en apprendre l'accomplissement à la *Sublime-Porte*. C'est dans la première quinzaine du mois courant qu'enfin la plus intéressante des Provinces de l'Empire *Turc* est rentrée tout-à-fait sous son autorité. Le Ministère *Ottoman* s'est empressé de communiquer cette grande Nouvelle à tous les Ministres Etrangers, & ceux-ci, l'Ambassadeur de *France* & les autres, l'ont mandée sur-le-champ à leurs Gouvernemens respectifs. Les Troupes *Britanniques*, en quittant l'*Egypte*, ont laissé la Place d'*Alexandrie* dans le meilleur état de défense. Leur Commandant, le Général *Stuart*, a ramené avec lui l'un des Beys *Egyptiens*, *Elphi-Bey*, très-porté pour l'*Angleterre*. Plusieurs Négocians de l'*Egypte* ont embarqué pour leur compte sur les Transports *Anglois* une grande quantité de Riz, Caffé & autres Denrées. Tout le Convoi est parti pour *Malte*, où il fera Quarantaine & attendra des ordres ultérieurs. Un Bâtiment, qui en faisoit partie & à bord duquel la Peste s'étoit déclarée, est retourné en *Egypte*: Le Commandant du Navire a obtenu la permission de mettre à terre à *Moradint* 200. Hommes, qui feront Quarantaine en cet endroit même."

De HAMBOURG, *le* 25. *Avril.*

Les Lettres de *Pétersbourg* du 8. de ce mois n'ont rien apporté de nouveau touchant les différends avec la *Suède*. Cependant il devient toujours plus probable, que ces différends pourront être applanis encore par la voye de la douceur. Cet heureux résultat continuë non-seulement à être désiré beaucoup à *Stockholm*, mais déjà s'y croit-on même presque certain de l'obtenir. On écrit de la dernière Ville, en date du 15. du courant: „Il n'y a plus de doute maintenant, que la Paix entre la *Suède* & la *Russie* ne soit conservée intacte. Aussi il ne s'est fait jusqu'ici aucun rassemblement de Troupes en *Finlande*, & les dernières communications entre les deux Cours ôtent toute nécessité de préparatifs de Guerre." Le Citoyen *Bourgoing*, Ministre de *France* en *Suède*, & qui se rend par congé dans sa Patrie, vient d'arriver de *Copenhague* à *Hambourg*: Il a laissé à *Stockholm*, en qualité de Chargé-d'affaires *François*, le Secrétaire de Légation *Caillard*. Le ci-devant Secretaire de Cour *Bohemann*, arrêté en *Suède* comme Chef d'Associations dangereuses pour la tranquillité des Etats, & dont Sa Majesté *Suédoise* avoit ordonné l'extradition à la Cour de *Danemarc*, a été conduit en conséquence à *Copenhague*, & les Pièces à sa charge y ont été remises par le Colonel *Suédois* de *Vegesack*.

Les démêlés entre la *France* & l'*Angleterre* ont fait remarquer l'arrivée successive à *Hanover* de plus d'un Courier du Ministre Electoral de *Brunswick-Lunebourg* à *Berlin*, attentif observateur, sans doute, de ce qui peut être proposé ou traité en cette Cour relativement aux Etats *Allemands* de Sa Majesté *Britannique*.

De RATISBONNE, *le* 20. *Avril.*

La fin des Vacations ordinaires de *Pâques* a ramené à *Ratisbonne* plusieurs Ministres absens, & même une certaine activité dans les affaires. Non que la Ratification Impériale du Plan d'indemnité soit déjà arrivée: Cette Ratification se fait toujours attendre, & toujours est-on plus ou moins incertain, quand on la recevra, & si elle sera pleine & entière. L'Ambassadeur de *France* à *Vienne* n'a pas tardé d'en presser vivement cette Cour, ni l'Envoyé *Russe* de réunir ses instances à celles du Citoyen *Champagny*; mais l'affaire n'en est pas moins jusqu'ici le sujet d'une Correspondance des plus suivies entre les Gouvernemens *Autrichien* & *François* mêmes. Le passage de Couriers, qui s'échangent entre *Paris* & *Vienne*, continuë à être très-fréquent à *Augsbourg*: Il y est passé encore avant-hier, de *France* pour l'*Autriche*, un Courier du Cabinet Impérial, & un autre du Prince

d'*Eſterhazy*, qui eſt à *Paris*. On s'imagine bien, qu'en cette circonſtance déciſive l'Empereur fait valoir toutes les prétentions, que la Maiſon peut conſerver encore; & on ne s'étonnera pas en conſéquence, que la Négociation traîne un peu en longueur. Un des points, ſur leſquels elle roule, doit être la ſatisfaction de l'*Autriche*, relativement à la perte de ſes droits ſur pluſieurs Territoires d'indemnité, qui relevoient d'elle ou étoient ſoumis à ſa protection. En attendant, les difficultés, que cet intérêt particulier engage l'Empereur à oppoſer juſqu'à-préſent à la priſe de poſſeſſion des Territoires ſus-dits par divers Etats d'*Empire*, forment le ſujet des réclamations réunies de pluſieurs d'entre ceux-ci, de l'Electeur de *Bavière*, du Prince de *Naſſau-Orange*, de celui de *la Tour & Taxis*, & des Comtes d'*Aspremont*, d'*Oſtein* & de *Quadt*.

Avant-hier, Lundi, la Diète s'eſt raſſemblée de nouveau. Le Miniſtre de *Brunſwick-Lunebourg* a émis, ce jour-là, dans le Collège des Electeurs, le Vote de ſa Cour ſur l'entretien de l'Electeur de *Trèves*, le ſeul Vote qui reſtât à émettre dans cette affaire: Elle a été terminée, en conſéquence, dans cette Séance, de manière qu'il a été aſſuré à l'Electeur *Trévirois*, de la part de chacun des dix Membres du nouveau Collège Electoral, une Penſion annuelle de 10,000. Florins. Un autre objet, d'une nature moins amicale, qui a occupé la Diète à l'occaſion de cette première réunion, a été la lecture, faite en Cercle devant tous les Miniſtres Comitiaux par celui de *Poméranie-Antérieure*, d'une Réplique à la Déclaration *Pruſſienne* ſur la conduite de la *Suède* (*inſérée dans notre* Supplément du N°. XXII.) Voici cette Réplique.

„ *Sa Majeſté le Roi de* Suède, *informée par ſa Légation du contenu de la Déclaration, faite le* 28. *Février par* Magdebourg *relativement à différents Votes émis de la part de Sa Majeſté, lui a ordonné de faire la Contre-Déclaration ſuivante.* "

„ *Sa Majeſté ne manifeſtera point ſa façon de penſer ſur l'avantage ou le deſavantage, qui eſt réſulté pour le* Nord *de l'*Allemagne *de la Neutralité armée, qui a été convenuë en conſéquence de la Paix de* Baſle. *Elle ſe bornera à témoigner itérativement, que les Déclarations, qu'Elle a fait remettre à la Diète dans différentes occaſions, ont eu toujours pour objet la défenſe de l'Empire* Germanique *contre une force étrangère, ſon indépendance & ſon véritable avantage. Ce but ne pouvoit être rempli ſans le concours & la co-opération unanime des Membres de l'*Empire; *& il rendoit avant tout indiſpenſable l'obſ exacte des Loix fondamentales de l' Le Roi de* Suède, *comme Duc de la nie-antérieure, a cherché conſtamme plir ſes devoirs d'Etat de l'*Empire, citer par ſon exemple ſes Co-Etats à pliſſement de ces devoirs. *Ainſi l'on voir, en quoi a pu conſiſter ce rôl qu'on lui attribue. Sa Majeſté* avec plaiſir la déclaration, *que la ſo pour le bien général de l'Empire* Ger & un reſpect ſans bornes pour les L été les ſeuls motifs qui l'aient guidé a hérité ces ſentimens de ſes illuſtres P ſeurs ſur le Trône de* Suède. *Tel eſt le Politique de Sa Majeſté dans la ſ actuelle de l'*Allemagne; *& Elle y per invariablement à l'avenir, quelles q les variations du ſort.* "

De même que la Diète, la *Députa* l'*Empire* a repris auſſi ſes Séances. mière en a eu lieu aujourd'hui: E marquée par la communication de tes des Miniſtres Médiateurs, toute du 18. de ce mois. Une de ce avoit pour objet de détruire les élevés ſur le rang des trois nouve cteurs de *Würtemberg*, *Bade* & *He ſel* entre eux, & de confirmer leur égalité. La ſeconde Note expliq paſſage du Plan d'indemnité, conte le Prince de *Wied-Runkel* & celui *ſau-Weilbourg*. Par la troiſième *tation* étoit informée de l'Arrangeme clu le 6. du courant avec le Mi *Holſtein-Oldenbourg*, par rapport preſſion du Péage d'*Elsfleth*. La te la dernière Note ſuit ci-deſſous.

„ Le Sous-ſigné a reçu, le 13. N dernier, de Mr. le Plénipotentiaire le *Conclusum*, que la *Députation-E naire* de l'*Empire* a pris dans ſa S 11. Novembre, relativement aux du Duc-Adminiſtrateur-Régnant de *Oldenbourg*, Prince de *Lubeck*. C ment au voeu de la *Députation*, ces ont été référées aux deux Gouverne diateurs, & pour ne lui laiſſer aucun tude ſur la ſtabilité des divers arran qu'elle avoit adoptés d'après leurs tions, le Sous-ſigné a eu l'honneur former dans ſa Note du 15. No „ qu'elle pouvoit être aſſurée, *que* „ *ſances Médiatrices aviſeroient aux* „ *de ſatisfaire le Prince.* " Elles en effet occupées avec beaucoup C'eſt dans la vuë de ménager la ſen que l'état général des affaires d laiſſoit encore praticable, que, l dernière réviſion du *Plan d'indemnité* définitivement le 25. Février, & rati Diète le 24. Mars, l'époque où dev

...tion temporaire du Péage d'*Elsfleth* ...é déterminée, tandis qu'elle l'étoit ... des Péages du *Rhin* également sup... à perpétuité. Le Sous-signé a l'hon... informer aujourd'hui la *Députation*, ...jet de son *Conclusum* du 11. Novem... ...ier est complettement rempli à la sa... commune; & elle y joindra sans ...utant plus volontiers la sienne, ...a jamais admis qu'il y eut lieu à ... les dispositions faites."

... un Arrangement, signé le 6. entre le ... d'*Oldenbourg*, ceux des Puissances ...ices & celui de *Prusse*, le Duc-Admi... Régnant de *Holstein-Oldenbourg*, ... *Lubeck*, accède en sa double qua... sans réserve ni exception quelconque, ... les dispositions de l'Acte du 25. Fé... ...mment aux 2me, 4me & 7me alinea ... au §. 8; aux 2me, 6me, 7me, 10me ... alinea du §. 27, & aux Paragraphes ... 43. & 47. de cet Acte, & s'engage ... cesser, le 1. Janvier 1813, la perce... temporaire du Péage d'*Elsfleth*."

... conséquence de quoi, le Sous-signé ... *Députation* d'insérer dans son Proto... de rendre notoire, que le Péage d'*Els*... ...e supprimé à perpétuité, que le Pri... en sera caduc du jour de la Ratifica... ...périale, que le Prince se démèt de ...ture qu'il en a reçuë, qu'enfin à com... ... Janvier 1813. la perception tempo... ce Péage, consentie jusque-là, ne ... prolongée sous aucun prétexte."

...RIS, *le* 7. Floréal (27. *Avril.*)

...égislature poursuit ses délibérations ...ntes: Hier, encore, elles ont conduit ...ultat remarquable, à l'autorisation ...vée successive de 120. mille *Conscrits*, ... de la Conscription de cette année, ... de celle de l'année suivante. Il faut ... toutefois, que l'appareil Militaire, ... de part & d'autre dans la contesta... ...uelle avec l'*Angleterre*, pourra ne ...re l'augure de la Guerre, & qu'en... ...es la certitude, qu'on vient d'avoir, ...cuation effective de l'*Egypte* par les ... *Britanniques*, sera un moyen de ...on. Le Gouvernement a reçu, ces ... par le retour de l'Escadre, qui ... dans le *Levant* le Général *Brune* ... Agens de la République, les Nou... ...vantes, insérées dans le *Journal* ... la rubrique de *Toulon*.

...LON, *le* 28. Germinal (18. *Avril.*)

... Contre-Amiral *Leisseignes* vient de ... dans cette Rade avec la Division, ...sporté à *Constantinople* l'Ambassa... ...ançois, le Général *Brune*. Il a fait ... par *St. Jean-d'Acre*, où il a été ... accueilli par *Djezzar-Pacha*. Il est parti d'*Alexandrie* le 9. *Germinal* (30. Mars:) Les *Anglois* l'avoient évacué le 26. *Ventôse* (17. Mars.) Depuis leur départ, la tranquillité paroissoit se rétablir en *Egypte*: Les *Mameloucks* étoient cantonnés dans la *Haute-Egypte*."

„ Il a mouillé à *Malte* au milieu de l'Escadre *Angloise*, qui étoit composée de dix Vaisseaux de guerre. Les 4. mille Hommes, de retour d'*Alexandrie*, étoient en Quarantaine au Lazareth."

„ Dans toutes les Echelles du *Levant*, où il s'est présenté pour installer les Commissaires des Relations-Commerciales, ceux-ci ont été accueillis avec des sentimens tout particuliers d'estime & des démonstrations de joye de la part des *Turcs*."

Du reste, on ne cesse d'être à *Paris* dans l'ignorance du véritable état des Négociations avec le Cabinet de *St. James*, qui sont toujours traitées avec le plus grand secret. L'avis de la hausse rapide des Fonds *Anglois*, causée par l'espoir de quelque communication satisfaisante de la part du Ministère *Britannique*, a fait remonter avant-hier les *Cinq p. c. cons. François* jusqu'à 54. Francs & trois quarts: Mais ce léger mouvement de hausse ne s'est pas soutenu jusque hier, lorsque les mêmes Effets sont retombés à 53. Fr. 85. Centimes.

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES, *du* 26. *Avril.*

„ Même silence des Ministres sur les Négociations avec la *France*, même vigueur dans les armemens, même incertitude, par conséquent, & de nouvelles craintes. Mr. *Patten* se leva, hier, dans la Chambre des *Communes*, pour annoncer, que, d'après le désir de plusieurs des Membres, il différeroit de huit jours encore, jusqu'au Mardi 3. Mai, de faire sa Motion tendante à l'examen de l'état de la Nation: Il ajouta, que cette Motion deviendroit même entièrement superfluë, si le Chancelier de l'Echiquier croyoit pouvoir faire Vendredi quelque communication à la Chambre. Sur cette explication, Mr. *Addington* renouvella l'assurance, que les Ministres désiroient, autant que personne, d'être promtement à même de faire les ouvertures désirées; mais il témoigna itérativement ne pouvoir en fixer l'époque en aucune manière. Cependant cette époque pourroit être enfin prochaine. Le Messager-d'Etat *Shaw* est parti, Dimanche au matin, pour *Paris*, avec des Dépêches importantes, qui étoient le résultat d'un Conseil du Cabinet, & qu'on a des raisons de croire de nature à exiger de

la part du Gouvernement *François* quelque réponse peremptoire. Cette réponse doit être attendue par le Sieur *Shaw*, qui avoit ordre de faire la plus grande diligence en allant qu'en retournant. — 3. *p.* 64. & demi. *Ann. à* 5. *p. c.* 99.

Des Bijoux, provenant de l'Héritage de feu S. A. R. Monseigneur le Prince Henri de Prusse, *Grand-Oncle du Roi, vont être vendus au plus offrant, parmi lesquels plusieurs Solitaires; une garniture complette, de Saphirs, entourés de Brillans, comme Boutons; d'une Ganse de chapeau, d'une Epaulette, d'une Epée; en outre de Colliers & beaucoup de Brillans. L'Encan est fixé à* Berlin, *au* 17. *Octobre* 1803. *à 10 du matin, à la Chambre de Finances de S. A. R. Monseigneur le Prince* Ferdinand de Prusse, *Place* Guillaume *Maison* No. 8. *On s'adresse à la Chancellerie pour la Liste des Bijoux.*

A. Blussé & Fils *à* Dordrecht *viennent de mettre en vente les* Cantiques de Culte public, recueillis & imprimés par ordre du Synode Wallon; *grand in 8. pap. ord. à f* 2: — *sur pap. Royal à f* 2: 8. — *gr. in* 12mo *sur pap. ord. à f* 1: *sur pap. Royal à f* 1: 18. — *petit in* 12mo *à f* 1: 6. — *format plus petit encore à f* 1: *tous signés par un des Commissaires du Synode en preuve d'authenticité. Les deux Editions des Cantiques correspondent, & peuvent être jointes respectivement dans une reliure, aux deux* Bibles Françoises *de poche, petit in* 12mo *& in* 18, *ou à celles-ci, qui se débitent, ainsi que les* Cantiques, *chez les sus-dits Libraires Confrères dans les principales Villes.*

Looy & van Spaan, *Libraires à* Rotterdam, (*sur le* Wynhaven, 291.) *ayant acheté le Fonds de l'Ouvrage suivant:* P. Cramer & C. Stoll Exotiques, 5. *Vol.*, 39. *Cahiers, sur Papier Royal d'*Hollande, *très-grand in 4to de* 3186. *Figures sur* 442. *Planches, supérieurement enluminés, & de* 2. *Frontis. annoncent, qu'ils vendront le peu d'Exemplaires complets restant de cet Ouvrage entièrement fini, & dont la renommée s'est répandue par-tout, jusqu'à la fin de l'année, au prix de* trois-cent Florins *de* Hollande (*ce qui est le prix primitif de souscription,*) *mais que ce prix sera augmenté au* 1. *Janvier* 1804. *de* 20. *pour-cent. En achetant les Exemplaires, on observera strictement la date des demandes, dont on prie d'être informé le plutôt possible. Il y a encore quelques Exemplaires du* 5me *& dernier Volume, composé des Cahiers* Nos 35. — 39, *qu'on pourra avoir chez eux durant ce tems à f* 6. *comme aussi quelques parties séparées des* Nos 1. *à* 34, *à f* 8. — *le Cahier, & des Nos* 35. — 39. *à f* 6: 10. — *le Cahier. Après ce terme on ne fournira le* 5me *Volume qu'à f* 42. — *les* Nos 1. *à* 34. *qu'à f* 10. — *& les* Nos 35. — 39. *qu'à f* 8. — *le Cahier. Ils publient aussi un Catalogue des Auteurs* Grecs *&* Latins *de leur Magasin, comme aussi des Livres modernes.*

Vente publique à Rotterdam, *d'une partie de* 1186. *Balles de Caffé de Moka, laquelle se fera le* 11. *Mai* 1803. *par les Courtiers Jurés* H. Brouwer, Fils & Zylmans & S. Faber, *auxquels on pourra s'adresser pour obtenir des conditions ultérieures.*

On avertit, qu'après que le droit de la Ville de Haerlem *à ce faire a été fondé au moyen d'un Arrêt & Appointement du College de Justice de cette Ville, du* 24. *Mars* 1803, *sont cités* pour la première fois, *par Edit & Affiches* ad Variae, *au nom & de la part de* Jacob Scholting, *Notaire & Procureur à* Haerlem *dument qualifié à cet effet, tous ceux qui, vu la répudiation faite par* David de Pinedo Silva, *ainsi que par* Moses de Jacob de Pinedo & Rachel de Pinedo, *pourroient ou croiroient soutenir être les plus proches Héritiers de* Isaac de Pinedo, *ayant demeuré à* Haerlem, *& y étant décédé le* 25. *Février* 1787, — *de même que tous ceux qui prétendent & voudroient soutenir être Créanciers du sus-dit* Isaac de Pinedo, *ou bien avoir quelque prétention à la charge de sa Masse*, pour quelque cause que ce soit, — *afin de comparoir ou envoyer des Fondés de pouvoir devant les Echevins de la Ville de* Haerlem, *le* 31. *Mai de cette année, à* 11. *heures & demie du matin, pour instituer leur Action concernant ce qui vient d'être dit, sous peine d'un silence perpétuel. On peut se procurer informations ultérieures à l'Etude du Notaire & Procureur* Scholting *à* Haerlem.

PPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 3. Mai 1803.

EXTRAIT d'une Lettre de WASHINGTON, *en* Amérique, *du* 24. *Mars.*

" Des explications pacifiques de l'*Eſpagne* & de la *France*, jointes aux dispoſitions analogues de notre *Préſident*, viennent d'arrêter l'Epée dans le fourreau, & préviendront probablement toute rupture pour cauſe de la Navigation du *Miſſiſſipi*. Mr. *Jefferſon*, d'après le pouvoir *diſcrétionnaire* que le Congrès lui a délégué, ne jugera point que le moment eſt-là d'appeller la Nation aux armes, maintenant que les choſes ſont à la veille d'être rétablies à la *Louiſiane* ſur le pié des Traités, & que le Gouvernement *François* paroît vouloir les y maintenir. Un autre eſpoir nous ont été faits par le Miniſtre d'*Eſpagne* en cette Réſidence, comme par celui des *Etats-Unis* à *Paris*. Le premier Miniſtre, le Marquis de *Caſas Urajo* a déclaré, le 10. de ce mois, au Gouvernement *Américain* une Note officielle, pour desavouer la conduite de l'Intendant de la *Nouvelle-Orléans*, & annoncer les ordres donnés en même tems pour la réparation des griefs des *Etats-Unis*. Cette Note *Eſpagnole* (*annoncée dans notre dernier* Supplément) étoit ainſi conçuë. "

" Lorsqu'au mois de Novembre dernier vous m'informâtes, que le Port de la *Nouvelle-Orléans* venoit d'être fermé aux Citoyens des *Etats-Unis*, je n'héſitai point, connoiſſant le deſir qu'avoit le Roi mon Maître, de vivre en bonne intelligence avec les *Etats-Unis* d'*Amérique*, de vous déclarer, que je regardois cette meſure comme n'étant que l'effet du zèle mal entendu de l'Intendant de la *Louiſiane*. Je vous annonce avec plaiſir, que mes conjectures ſe ſont pleinement vérifiées. Si la Proclamation avoit paru dans ſon entier aux *Etats-Unis*, on auroit vu ſur-le-champ, que c'étoit une démarche entièrement perſonnelle à l'Intendant de la *Nouvelle-Orléans*. Cette meſure, au reſte, comme me le mande l'Intendant, n'a point pour objet de porter atteinte au droit, que poſſèdent les *Etat-Unis*, d'avoir un *Droit de dépôt* ſur les bords du *Miſſiſſipi;* mais, le terme de trois ans, pendant la durée duquel le Port de la *Nouvelle-Orléans* devoit ſervir à cet uſage, étant expiré, l'Intendant a cru devoir fermer ce Port, ſans prendre ſur lui de déſigner aucun autre lieu. Le Gouverneur de la *Louiſiane* a penſé là-deſſus, ſuivant moi, d'une manière plus correcte & plus favorable aux intérêts des *Etats-Unis*. "

" De tout cela il réſulte, que, la ſuſpenſion du droit de Dépôt, dont jouïſſent les *Américains*, n'étant point venuë du Gouvernement, & perſonne d'ailleurs ne ſongeant à leur contéſter ce droit, je prendrai ſur moi d'adopter les meſures néceſſaires pour aſſurer aux *Etats-Unis* la jouïſſance de tous les droits, qui leur ſont accordés par le 22me Article du Traité. Les choſes ſeront *remiſes ſur l'ancien pié* à l'arrivée des Dépêches, que je fais partir pour la *Nouvelle-Orléans*, ſous la date de ce jour (10. Mars.) "

" La ſincérité des aſſurances, données par le Miniſtre d'*Eſpagne*, a été confirmée beaucoup, depuis, par des Nouvelles non moins importantes du Miniſtre de l'*Amérique* en *France*, Mr. *Livingſton*. Celui-ci, dans des Dépêches récentes, a mandé, qu'en conſéquence d'une Note Diplomatique, préſentée par lui à *Paris* au ſujet des procédés irréguliers à la *Nouvelle-Orléans*, le Miniſtre des Relations-Extérieures avoit aſſuré, que la *France* vouloit reſpecter les droits des *Etats-Unis;* qu'elle avoit reçu la *Louiſiane* de l'*Eſpagne*, aux conditions ſtipulées dans les Traités entre cette Puiſſance & les *Américains*, & qu'elle déſiroit de cultiver avec ces derniers la meilleure harmonie & amitié. "

EXTRAIT des Nouvelles de MILAN *du* 14. *Avril.*

" Toute l'*Italie* a reſſenti le contre-coup du choc des débats entre la *France* & l'*Angleterre*. A *Naples* un Bâtiment *Anglois* eſt entré dans le Port, avec une commiſſion proportionnellement oppoſée à celle des Couriers *François*, qui l'avoient dévancé: Du moins ſa démarche a donné lieu à la convocation des Miniſtres de Sa Maj. *Sicilienne*, & ce Conſeil-d'Etat à l'expédition de Dépêches pour *Paris* par le Miniſtre de *France*, le Citoyen *Alquier*. Au commencement de la ſemaine dernière, une Corvette *Angloiſe* eſt arrivée à *Livourne*, venant d'*Angleterre* avec des Dépêches; & auſſi-tôt les Négocians de cette Nation, dans ce Port, ſe ſont hâtés d'embarquer leurs Marchandiſes & de faire partir leurs Navires. L'alarme eſt générale dans l'*Italie Méridionale*, dans la *Ligurie*, dans notre République. Celle-ci, en partageant les craintes communes, a eu en même tems un

sujet d'inquiétude particulier. Dans le courant du mois passé quelques Perso
plus distinguées de cette République, par leurs Charges dans le Militaire & da
vil, ont été arrêtées & enfermées au Château de *Milan*, comme suspectes de tr
crettes contre l'Etat, en particulier d'avoir dénigré par des Libelles les rapport
entre leur Patrie & le Chef-Magistrat de la *France*. On peut croire, que l'em
ment simultané d'un Conseiller-d'Etat, d'un Préfet de Département, d'un G
d'un Capitaine de l'Armée, a fait une grande sensation. Ces jours-ci l'événem
d'être éclairci, & le sort des Prévenus d'être décidé, par un Décret de la *Con
tat*. Ce Décret, rendu le 11. de ce mois, est conçu ainsi. "

„ *La* Consulte-d'Etat: *Vu deux Dépêches du Ministre des Relations-Extérieures*
calchi, *en date de* Paris *du* 31. *Mars*, *l'une adressée à la* Consulte-d'Etat, *& l'autr*
ce-Président, *par lesquelles il invite, sur l'initiative du* Président *de la Républi*
Consulte-d'Etat, *à procéder, par voye de mesure extraordinaire, au jugement dé
Citoyens arrêtés*, Ceroni, *Capitaine de la* 2de *Compagnie du* 2d *Bataillon de la* 3
Brigade de ligne de la République Italienne; Cicognara, Conseiller-Législatif; Teu
néral de Brigade; & Magenta, *Préfet du Département du* Bas-Pô: *Vu le Décret du*
portant l'autorisation de les mettre en état d'arrestation: *Vu les Lettres originales du*
nara, Teulié & Magenta *à* Ceroni: *Vu le Procès-Verbal de l'examen fait des Papiers*
roni: *Vu l'Acte de reconnoissance de ce Procès-Verbal, fait & signé par* Ceroni, &
men fait de nouveau de l'Ouvrage intitulé: Sciolti di Timone Cimbro à Cicognara:
sidérant, que de l'ensemble des Documens mentionnés il resulte, „ 1°. *que l'Ouvrage*,
„ *lé*: Sciolti &c; *est un Ecrit Séditieux & injurieux à la République* Françoise &
„ *tres Gouvernemens amis de la République* Italienne; 2°. *que le Citoyen* Ceroni *est*
„ *& l'Editeur de cet Ecrit*; 3°. *que la Lettre du Citoyen* Cicognara *à* Ceroni, *anté*
„ *l'impression de cet Ouvrage, en contient l'approbation & l'éloge, ainsi qu'attachem*
„ *principes y développés*; 4°. *que la Lettre de* Teulié *à* Ceroni, *en date du* 9. *Décem*
„ *térieure à l'impression, & celle du* 21. *Janvier, contiennent également des expressio*
„ *probation & de satisfaction*; 5°. *que la Lettre du Citoyen* Magenta *à* Ceroni *se born*
„ *expressions inconsidérées, & est postérieure à l'impression & à la divulgation de l'*
„ *ge*: " *Considérant en second lieu, que la qualité de Militaire de* Ceroni, *lui impos*
pécialement l'obligation de s'abstenir de tout acte tendant à troubler la tranquillité
nat, & le liant plus étroitement à l'obéissance & au respect envers le Gouvernem
Loix, aggrave son Délit; que les éloges, l'approbation & l'encouragement, donnés
Citoyen Cicognara, *l'un des premiers Fonctionnaires publics, & par* Teulié, *Gén*
Brigade, & en cette qualité Supérieur de Ceroni, *dans leurs Lettres à l'Auteur d'un*
séditieux, portent complicité de ce Délit; que la conduite répréhensible, tenue dan
circonstance par les nommés Cicognara & Teulié, *renferme une violation des devoirs p*
liers, par lesquels, en leurs qualités de Conseiller-Législatif & *de Général de l'Ar*
sont liés étroitement au Gouvernement: — *Usant de la faculté résultante des Art*
60. & 61. *de la Constitution*, décrète *unanimement*. "

I. Le Citoyen *Ceroni* cessera d'appartenir à l'Armée de la République *Italienne*, &
règné pour trois ans dans le lieu, que le Pouvoir-Exécutif désignera.

II. Les Citoyens *Cicognara*, *Conseiller-Législatif*, & *Teulié*, Général de Brigade
rendus indignes de la confiance du Gouvernement, cesseront leurs fonctions respectiv

III. Le Pouvoir-Exécutif est autorisé à déterminer le lieu de leur résidence pour
qu'il jugera convenable.

IV. Il n'y a pas lieu à une mesure extraordinaire ultérieure contre le Citoyen *Ma*
après la détention qu'il a soufferte.

V. Le Pouvoir-Exécutif est chargé d'ordonner la mise en liberté des Citoyens *Ce*
ra, *Teulié* & *Magenta*.

„ *Le présent Décret sera imprimé, publié & inséré au* Bulletin des Loix. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 8. Floréal (28. *Avril*).

„ Le *Corps-Législatif* a adopté, dans une de ses dernières Séances, un Projet
qui rend le Tribunal Criminel de la *Seine*, pendant cinq ans, Juge exclusif de
Crimes de faux, commis en Effets Nationaux & Pièces de comptabilité publique
nouveau Projet de Loi, tendant à atteindre plus sûrement & plus efficacement
genre de fraude débontée, a été présentée aux Législateurs, le 5. de ce mois.
ce dernier Projet les Tribunaux Spéciaux connoîtront seuls désormais du Crime
trebande avec attroupement & port d'armes, & la peine de mort sera infligée
qui s'en rendront coupables, aux Contrebandiers comme à leurs Complices,
teurs de la Contrebande. Avant de faire ces propositions à la Législature, le

ut lui en avoit fait sentir la nécessité, par l'organe du Conseiller-d'Etat *Collin*, dans
posé détaillé du Projet de Loi général sur les Douanes. Voici la fin de cet Expo-
dont nous avons commencé l'insertion l'Ordinaire dernier.) "

Quelques changemens, augmentations ou modifications ont été faits au Tarif des Doua-
tant à l'importation qu'à l'exportation. Le Titre I. du Projet de Loi traite des impor-
ns. Les Armes blanches & à feu, venant de l'étranger, avoient été affranchies de tous
pendant la Guerre: Le retour de la Paix devoit naturellement ramener à celui des
pes protecteurs de l'Industrie Nationale: Un Droit de 100. Fr. par 5. Myriagrammes a
posé sur les Armes blanches, & celui de 36. Fr. a été rétabli sur les Armes à feu. Les
s motifs ont déterminé une augmentation de Droits sur les Cuivres ouvrés, les feuilles
parentes de Cornes, les Cornes plates à faire peignes, le Savon, le Sel ammoniac, &
oiles de coton blanches, qui sont brodées ou brochées. L'importation, par mer, du
on de terre, a été permise pour favoriser les Usines & Manufactures, situées dans les
temens, où la cherté des bois augmenteroit considérablement la main-d'oeuvre; mais
cherché à concilier leurs intérêts avec ceux des Propriétaires de ces Mines: La quotité
oit a été fixée en proportion de l'éloignement, où se trouvent les Départemens mariti-
des Mines en exploitation: Nous devons même espérer, que cette permission ne sera que
nnée, & que bientôt nous cesserons d'être tributaires de l'*Angleterre* pour cette ma-
combustible, que la Nature nous offre si abondamment. La Pêche Nationale, cette
che de Commerce si précieuse, l'Ecole de nos meilleurs Matelots, a fixé l'attention par-
ière du Gouvernement: Les Droits sur le Poisson étranger ont été portés à 20. Fr. par
Myriagrammes; une seule exception a été faite pour le *Stockfisch*, parce que les Habi-
des Départemens-réunis sont entraînés par une longue habitude à préférer cette espèce
poisson, que nous ne préparons pas comme les *Hollandois*. Les vérifications les plus
s ont prouvé, que la Canelle commune étoit confondue dans le Commerce avec le
Ligneа, & que l'épicerie, déclarée sous cette dernière dénomination, n'étoit réelle-
que de la Canelle commune: Les deux espèces ont été soumises au même Droit. "
Le Titre II. du Projet de Loi contient les changemens faits au Tarif de sortie. Le Gou-
ement, informé, que dans quelques Départemens maritimes on faisoit des enlèvemens
dérables de Beurre pour l'étranger, a augmenté le Droit d'exportation. La même me-
a été prise pour les pains ou tourteaux de Navette, Lin, Chenevis & *Colza*, qui ser-
à engraisser les Bestiaux, & pour les Meules à moulin, dont les exportations continuel-
si elles n'étoient pas tempérées, épuiseroient nos Carrières. L'intérêt de la Pêche ré-
fit la liberté d'exportation pour l'Huile de Poisson; la prohibition a été levée. Des
de construction restoient sans être employés dans les Ports voisins de l'*Espagne*: On a
mis de construire des Navires pour le compte *Espagnol*, en payant 15. Fr. par tonneau;
disposition est favorable à la main-d'oeuvre Nationale & au Trésor public. Les Brais
& gras, les Résines, les Cordages neufs, les Cuivres ouvrés, les Vins de *Corse*, les
, à coudre, les Pierres à feu, comme produits abondans de notre Sol ou de notre Indu-
, n'ont été soumis qu'à des Droits très-modiques ou à ceux de Balance du Commerce. "
La sortie des Soyes ouvrées de toutes espèces, propres à la Fabrication, est défendue;
prohibition, qui doit être maintenue pour les anciens Départemens, ne pouvoit être
iquée à ceux qui formoient le ci-devant *Piémont*, dont la principale richesse est la cul-
des Mûriers. Des renseignemens précis annonçoient, qu'à l'époque, où nos Manufactu-
étoient florissantes, elles ne tiroient du *Piémont* que la moitié de ses Soyes. Le Com-
ce de *Lyon*, consulté sur un objet d'un si grand intérêt, s'est expliqué avec une loyauté,
doivent imiter tous ceux qui seront appellés à éclairer le Gouvernement. Il a déclaré,
étoit juste & nécessaire d'ouvrir un débouché aux Soyes ouvrées du ci-devant *Piémont*,
que nos Fabriques ne pouvoient en employer qu'une partie. La sortie des Soyes ou-
des Départemens du *Pô*, du *Tanaro*, de la *Sesia*, de la *Stura*, de la *Doire* & de *Ma-*
, à l'exception de celles teintes propres à la Fabrication, a été permise, en payant des
oits, qui donnent une Prime aux Manufactures Nationales sur celles Etrangères. Les
es, destinées à l'exportation, devront être conduites à la Douane de *Turin*, où, après
rification, elles seront expédiées pour *Nice* ou pour *Lyon*. Celles, qui passeront par cette
, référé Ville, seront présentées à un Bureau de Douane, où elles recevront leur destination
térieure, après avoir acquitté les Droits. "
Tels sont, CITOYENS LÉGISLATEURS, les changemens & modifications, que le
Gouvernement a cru devoir faire au Tarif général. Tout n'est pas fait, sans doute; mais des
mens sur un objet, qui est aussi intimément lié à la prospérité de notre Commerce & de no-
Industrie, seroient funestes; il est donc prudent de différer, de s'éclairer par l'expérien-
de bien connoître les progrès de nos Manufactures, & les effets de l'impulsion, qu'elles
vent recevoir d'un génie créateur de tout ce qui est utile, de tout ce qui peut remplir les
nées destinées de la *France*. "

„ Ces premières dispositions seroient insuffisantes; & toute la sollicitude du G
ment pour la restauration de nos Fabriques, resteroit sans effet, si de coupables
teurs, toujours prêts à sacrifier l'intérêt général à leur intérêt particulier, pouvoie
introduire avec impunité, sur le Territoire *François*, les produits des Fabriques étr
paralyser notre Industrie, & arrêter dans les mains d'un Million d'Ouvriers l'In
qui les nourrit. En 1791. la Police des Douanes avoit été restreinte aux deux li
Frontières de terre; l'expérience a démontré, qu'un espace aussi court étoit facile
chir, & que ce changement favorisoit la fraude. Le Gouvernement a reconnu la
d'étendre cette Police aux *quatre lieuës*, comme elle étoit autrefois. Les Brigades d
nes ont été placées sur trois lignes dans cette étenduë, & déjà la *Prime d'assurance*
Contrebande éprouve des augmentations progressives: Les Assureurs sont réduits
& à solder des Bandes armées & vagabondes, qui protègent les introductions: Un Projet
qui a pour objet d'atteindre ces Brigands & leurs Complices, vous sera incessamment so
„ Le Gouvernement, CITOYENS LÉGISLATEURS, dont l'une des plus do
tisfactions est de voir entre les premières Autorités de l'Etat un concert de volontés
sées généreuses & libérales, qui toutes tendent au même but, & présentent à l'*Euro*
née le spectacle imposant d'une grande Puissance assise sur des fondemens inébranla
Gouvernement, qui reçoit chaque jour des preuves de votre amour pour le bien pu
votre empressement à seconder tous ses efforts, est persuadé, que vous reconnoîtrez
du Projet que nous vous présentons. "

„ Le *Moniteur* revient aujourd'hui sur le départ des *Anglois* de l'*Egypte*: Il l'a
une seconde fois, d'après les Avis de *Marseille*, & en ces termes: " Les *Angl*
„ évacué *Alexandrie* le 26. *Ventôse* (17. Mars;) ils ont embarqué à leur bord
„ *med Elfy Bey*, comme Ambassadeur-Extraordinaire des *Beys* à la Cour de
„ Ils ont embarqué tous les Canons de Bronze & tous les Effets d'Artillerie, qui
„ à *Alexandrie*. Ainsi la *Porte* devra envoyer, pour l'armement de cette Pla
„ nouvelle Artillerie. " On a reçu aussi, par la voye de *Bordeaux*, la confirma
l'évacuation du *Cap de Bonne-Espérance* par les Troupes *Britanniques*: Le C
Plaidau, commandant le Navire *les Frères-Unis*, arrivé de l'*Isle de France* à *Bor*
il y a six jours, a déposé avoir rencontré, par le travers des *Açores*, l'Esca
gloise ramenant en *Europe* les Troupes de la Garnison du dit Promontoire. Les
de *Besançon* annoncent, que le fameux Général *Noir*, *Toussaint Louverture*, a ter
carrière dans les Prisons du Fort de *Joux*, où il est mort vers la fin du mois passé.

„ *Cinq p. c. cons.* 53. Fr. & demi. Actions de la *Banque de France*, 1107. Fr. &

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *du* 29. *Avril.*

„ L'ancienne Opposition Parlementaire, dont Mr. *Patten* s'est rendu l'organe,
féré d'une huitaine la poursuite des Ministres, pour tirer d'eux des renseigneme
les démêlés avec la *France:* Mais la nouvelle Opposition n'a pas voulu permet
Ministres, pour aussi longtems, de siéger tranquillement en Parlement. La Nouv
la restitution définitive du *Cap de Bonne-Espérance* à la République *Batave* donn
hier, à Mylord *Folkstone* de proposer aux *Communes:* " Que des Copies de tous
„ dres & Dépêches tendans à rendre ou à garder le dit *Cap*, de même que le Pr
„ toutes les discussions y relatives avec le Gouvernement *François*, fussent mis
„ la Chambre. " Cependant cette Motion, quoique soutenuë par Mr. *Wyndham*
écartée aisément par le Chancelier de l'Echiquier & son Collègue Lord *Hawk*
avec lesquels se sont réunis cette fois Mrs. *Fox* & *Martin*, pour faire voir l'in
nance d'anticiper à-présent sur la Question générale concernant l'état de la Natio
étoit à l'ordre du jour pour Mardi prochain. En attendant la décision de la q
avec la *France*, on continuë ici à se préparer à tout événement. L'Administratio
tannique, loin de se relâcher des préparatifs Militaires, dont il appuye ses N
tions, a autorisé de nouveau la *Presse* jusqu'au 30. Juin, & a mis encore en Co
il y a trois jours, les Vaisseaux ci-après: *Le Dictator*, de 64, Cap. *Newhouse*;
tavier, de 54, Cap. *Tonyn*; *l'Ambuscade*, de 36, Cap. *Hawkins*; *le Phoenix*,
Cap. *Beresford*; *l'Unicorn*, de 32, Cap. *T. Baker*; & *la Sophie*, de 18, Cap. *R*
gen. Les trois premiers Vaisseaux, qui sont à *Chatham*, doivent se rendre au *N*
plus promtement possible. — 3. *p. c. cons.* 65. & demi à 66. *Ann. à* 5. *p. c.* 100. &